


AXE 1

RÉPRESSION


Sécurité publique Québec



Objectif 1 : Renforcer les mesures de lutte contre les activités criminelles des gangs de rue

- Soutenir et renforcer le travail des forces policières dans la lutte contre les activités des gangs de rue
- Confier un mandat de coordination en matière de gangs de rue au Service des enquêtes et projets conjoints de la Sûreté du Québec et l'étendre, le cas échéant, aux équipes régionales mixtes pour la coordination opérationnelle
- Faciliter et renforcer l'échange de renseignements sur les gangs de rue entre les agences d'application de la loi
- Accroître le recours à des personnes-ressources possédant une expertise particulière au cours de la procédure criminelle, notamment lors de l'enquête pour remise en liberté et lors de la détermination de la sentence


Sécurité publique Québec



Objectif 1 : Renforcer les mesures de lutte contre les activités criminelles des gangs de rue (suite)

- Augmenter l'efficacité du processus judiciaire dans les causes impliquant des membres de gangs de rue par l'ajout de procureurs spécialisés et engagés dès le début de l'enquête policière
- Améliorer la protection et le soutien des victimes, des témoins et de leurs proches lors de procédures impliquant des membres de gangs de rue


Sécurité publique Québec



Objectif 2 : Réduire la commission de gestes de délinquance grave et contribuer à la réinsertion sociale de contrevenants à haut risque

- Agir en vue de réduire l'approvisionnement et l'utilisation d'armes à feu à des fins criminelles par une meilleure gestion des armes recouvrées et la mise en place d'une unité mixte de lutte contre la contrebande
- Prévenir et limiter les conséquences des gestes d'intimidation à l'endroit des intervenants du système judiciaire par l'élaboration de mesures appropriées
- Évaluer la possibilité d'adopter des mesures visant l'enregistrement et la divulgation obligatoire des blessures par balle traitées dans les établissements de santé du Québec


Sécurité publique Québec



Objectif 3 : Contrer les conséquences négatives sur les Services correctionnels de la prise en charge d'une clientèle associée aux gangs de rue

- Limiter les conséquences de la prise en charge de personnes associées à des membres de gangs de rue parmi la clientèle correctionnelle, notamment par la formation ciblée du personnel
- Achever l'implantation d'une structure de gestion du renseignement sécuritaire et bonifier la méthode d'identification de la clientèle liée aux gangs de rue par la formation et l'ajout de personnel responsable de cet aspect dans les milieux ouverts et fermés


Sécurité publique Québec



AXE 2

PRÉVENTION ET INTERVENTION


Sécurité publique Québec



Objectif 4 : Augmenter la capacité d'intervention des milieux municipal et communautaire à prévenir l'adhésion des jeunes aux gangs de rue

- Soutenir financièrement la réalisation de mesures préventives dans les milieux à risque
- Élaborer et rendre accessibles dans toutes les régions du Québec des mesures visant à prévenir ou à réduire les occasions associées aux activités de recrutement d'adolescents et d'adolescentes aux fins d'exploitation sexuelle
- Encourager l'utilisation des meilleures pratiques de prévention auprès de jeunes par l'élaboration d'un recueil, d'un contenu de formation et d'un guide d'action intersectoriel


Sécurité publique Québec



Objectif 4 : Augmenter la capacité d'intervention des milieux municipal et communautaire à prévenir l'adhésion des jeunes aux gangs de rue (suite)

- Concevoir un guide d'évaluation en prévention pour mieux connaître les retombées des mesures préventives mises en œuvre
- Évaluer l'opportunité et les moyens requis pour mettre en place un réseau d'échange sociocommunautaire régional sur la prévention de l'adhésion des jeunes aux gangs de rue pour favoriser la mise en commun des expertises


Sécurité publique Québec



Objectif 5 : Augmenter la capacité préventive au phénomène des gangs de rue dans les milieux ethnoculturels, scolaire et familial à risque

- Offrir un soutien accru aux parents et aux jeunes issus des communautés culturelles par l'entremise des ressources qui travaillent auprès des communautés culturelles
- Offrir un soutien accru aux réseaux scolaires en matière de prévention et d'intervention
- Diffuser aux parents de l'information sur le phénomène des gangs de rue et sur les indices pouvant révéler que leurs jeunes sont susceptibles d'en faire partie


Sécurité publique Québec



Objectif 5 : Augmenter la capacité préventive au phénomène des gangs de rue dans les milieux ethnoculturels, scolaire et familial à risque (suite)

- Assurer une action concertée et efficace entre les établissements d'enseignement et les corps policiers par l'entremise d'un protocole relatif aux interventions en milieu scolaire
- Harmoniser les interventions préventives aux autres initiatives jeunesse, notamment l'intégration à l'emploi et le soutien aux élèves en difficulté


Sécurité publique Québec



Objectif 6 : Contribuer à la désaffiliation et à la réinsertion sociale des membres de gangs de rue

- Mettre en place une stratégie concertée de suivi intensif des contrevenants à haut risque de récidive et associés à des activités de gangs criminels

Sécurité publique Québec



AXE 3

RECHERCHE ET ANALYSE

Sécurité publique Québec

Objectif 7 : Mieux évaluer l'ampleur du phénomène des gangs de rue et surveiller plus étroitement son évolution sur le territoire du Québec

- Soutenir et renforcer le plan de collecte des données de renseignements criminels sur les gangs de rue au Québec
- Établir un mécanisme d'échange, de veille et de diffusion d'information sur les tendances du phénomène entre les partenaires engagés dans le plan d'intervention

Sécurité publique Québec

Objectif 8 : Accroître les connaissances du phénomène ainsi que les meilleures pratiques dans le domaine

- Soutenir le développement des connaissances scientifiques sur le phénomène des gangs de rue au Québec
- Mettre à profit les recherches pour l'amélioration des politiques, des programmes et des interventions en matière de gangs de rue
- Soutenir le rayonnement et la diffusion de la recherche auprès des divers intervenants par l'organisation d'un colloque sur le phénomène des gangs de rue
- Analyser les gestes d'intimidation envers les intervenants du système judiciaire et proposer des recommandations visant à les prévenir ou à limiter leur portée

Sécurité publique Québec

AXE 4

FORMATION ET COMMUNICATION

Sécurité publique Québec

Objectif 9 : Mieux outiller les intervenants de première ligne devant interagir avec des jeunes impliqués dans des activités de gangs de rue ou susceptibles d'y être confrontés

- Faciliter l'accès à de l'information sur le phénomène des gangs ainsi que sur les meilleures pratiques et les outils accessibles selon les milieux
- Rendre accessible une formation en matière de prévention de l'adhésion des jeunes aux gangs de rue aux intervenants provenant des milieux policier, scolaire, judiciaire, correctionnel et communautaire
- Produire et diffuser régulièrement un état de situation provincial destiné aux corps policiers et autres agences gouvernementales d'application de la loi (version protégée)

Sécurité publique Québec

Objectif 10 : Améliorer l'accès de la population à une information cohérente et crédible sur le phénomène des gangs de rue

- Renforcer la concertation entre les intervenants afin d'assurer la cohérence et l'harmonisation des messages émanant des différents organismes en matière de gangs de rue
- Produire et publier annuellement un état de situation sur les gangs de rue destiné aux intervenants et au public (version non protégée)
- Rencontrer annuellement les médias afin de faire le point sur le phénomène des gangs de rue et rappeler les différentes actions déployées pour y faire face

Sécurité publique Québec

STRUCTURE DE COORDINATION

```

    graph TD
      SP[Sécurité publique Québec] --- ELSE[Éducation, Loisirs et Sport Québec]
      SP --- JUST[Justice Québec]
      SP --- ESS[Emploi et Solidarité sociale Québec]
      SP --- SSS[Santé et Services sociaux Québec]
      SP --- ICC[Immigration et Communautés culturelles Québec]
  
```

- ✓ Répondent à différents besoins dans leurs domaines
- ✓ Mettent leur réseau à contribution
- ✓ Utilisent leurs programmes pour atteindre des buts communs

Sécurité publique Québec

EN SOMME



- ✓ Concrétise la volonté du gouvernement de mieux soutenir l'action
- ✓ Favorise la concertation à l'échelle provinciale